

Relancer les légumineuses : coûts et bénéfices

14 janvier 2010

Selon une étude du GGDD (Commissariat général au développement durable) du MEEDDM, relancer en France les légumineuses permettrait de réduire les émissions agricoles de gaz à effet de serre provoquées par la fabrication et l'épandage d'engrais. Les légumineuses sont en outre sources de protéines et leur plus grande production en France permettrait de diminuer les importations de tourteau de soja pour l'alimentation animale.

D'après un scénario prospectif, augmenter leur part de 3 à 7% dans les terres arables nécessiterait une modification de l'assolement français, et notamment de réduire les cultures céréalières et les exportations de ces dernières. Une telle décision remettrait en cause une orientation politique française et européenne en faveur des céréales depuis plus de 40 ans, et nécessiterait un accompagnement des filières et des systèmes de culture et d'élevage qui produisent et valorisent les légumineuses. Les avantages environnementaux liés à la relance des légumineuses compenseraient en partie la détérioration de la balance commerciale agricole qui en résulterait.

L'évaluation de la relance des légumineuses fait suite aux engagements pris dans le Grenelle de l'environnement. L'article 31 de la loi « Grenelle I » propose notamment cette solution pour réduire la dépendance des productions animales aux importations. Le refus du soja OGM par les consommateurs pourrait être l'élément déclencheur d'un tel plan.

[4 pages sur l'étude](#)